



LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
SUD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aix-en-Provence, le 10 juin 2024

La Cooparade devient régionale à La Londe-les-Maures

Le 17 juillet à 18h00, les caves coopératives de la Région Sud vous donnent rendez-vous !

En 2024, la Cooparade fête sa 10ème édition. Cette année, l'événement se déroulera **au Port Miramar de La Londe-les-Maures**. Les caves coopératives viendront de toute la région pour faire déguster leurs vins.

Venez rencontrer les Vignerons Coopérateurs Sud et les autres producteurs coopératifs de la région. Ils vous feront découvrir **leurs produits, leur savoir-faire et leurs engagements solidaires** envers les Hommes et pour la planète.

Pour cette occasion, une fresque du climat sera animée pendant l'événement pour approprier le sujet des changements climatiques au public.

En partenariat avec : Mairie de La Londe-les-Maures, Crédit Agricole, Groupama, Azur Distillation.

Le rendez-vous convivial de l'été !

La Cooparade met en avant la diversité et la richesse de la coopération agricole au travers de la dégustation et de la vente de produits issus des coopératives agricoles régionales : les vins, mais aussi les autres produits coopératifs du terroir (huiles d'olive, aromates de Provence, fromages, charcuterie, baguettes locales, miels...).

C'est l'occasion pour les consommateurs d'échanger avec les producteurs dans un moment de convivialité animé par un orchestre de rue.

L'ancrage territorial

Non délocalisables, les coopératives développent l'activité dans leurs territoires sans jamais perdre de vue leurs valeurs de partage et de mutualisme. Fortes de cette capacité à ramener de la richesse dans les territoires ruraux, elles sont les premiers employeurs privés dans de nombreuses zones rurales.

Conscientes des enjeux environnementaux et de leur rôle moteur, les coopératives agricoles participent activement au développement durable sur leurs territoires.

Serez-vous Coop ou pas Coop ?

Se poser la question Coop ou pas Coop ?

C'est choisir un mode de consommation plus juste pour les agriculteurs et c'est la garantie de connaître l'origine des produits que l'on achète tout en participant à l'économie locale et à la vitalité des territoires ruraux.

Le saviez-vous ?

La Coopération Agricole Sud, c'est..



240 entreprises coopératives, unions ou SICA ;



3/4 des agriculteurs adhèrent au moins à une coopérative agricole ;



120 filiales ;



1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires ;